



#EnfanceEnDanger

FACE À LA MALTRAITANCE D'UN ENFANT ET DANS LE DOUTE, UN GESTE PEUT SAUVER : APPELER LE 119

Le ministère des Solidarités et de la Santé s'engage contre les violences faites aux enfants et lance une campagne le mardi 20 novembre, avec la diffusion d'un film choc à 19h58 sur france 2.

CLIQUEZ ICI

pour voir la vidéo (sous embargo jusqu'au 20/11 à 20H00). »

Cette campagne interpellera également chacune et chacun d'entre nous sur les réseaux sociaux du ministère (Twitter et Facebook) et sur Youtube du 20 au 24 novembre.

Deux youtubeurs, **EMY LTR et MAX BIRD**, participeront à la campagne et réaliseront chacun une vidéo spéciale sur les violences faites aux enfants, diffusées sur leur chaîne entre le 20 et le 24 novembre.

UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER ET MOBILISER

Pour sensibiliser sur les différentes formes de violences faites aux enfants, pour mobiliser chacune et chacun, pour inciter à agir, cette campagne lève le voile sur les maltraitements subies par des enfants dans le secret du cercle familial, et rappelle à tous comment agir : face à la maltraitance ou dans le doute, il faut appeler le 119.

Il ne tient qu'à nous d'agir

Le 119, est le numéro d'appel national de l'enfance en danger. Il est ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit. Au bout du fil, les écoutants sont des professionnels de la protection de l'enfance, formés pour écouter, accompagner et agir.

Leur mission est d'apporter aide et conseil aux appelants confrontés à une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être. Pour cela, ils sont à leur écoute afin de recueillir des informations et évaluer la suite à donner. En fonction de la situation, l'écoutant peut être amené à les conseiller, à les informer, voire à les réorienter vers des services de proximité, ou à transmettre dans les plus brefs délais un compte rendu des informations recueillies aux services compétents du Conseil départemental concerné.

POUR RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

De toutes les violences, celles faites aux enfants sont parmi les plus tabou. Dissimulées au sein des foyers et souvent reléguées au rang de simples « fait divers », elles peuvent avoir des conséquences très graves sur le développement physique et psychologique de l'enfant, et laissent des séquelles indélébiles allant, parfois, jusqu'au décès de l'enfant.

Des chiffres qui glacent le sang (données 2016)

131
mineurs
ont été victimes
d'infanticides en 2016.
67 dans le cadre
intrafamilial dont
près de 4 sur 5
avaient moins de 5 ans.

143000
enfants
ont été exposés à
des violences conjugales
en 2016.
42% ont moins de 6 ans

En 2016.
19 700
plaintes
ont été déposées pour
des violences sexuelles
sur mineurs.

En 2016.
96
enfants
sont devenus orphelins
suite à des homicides commis
au sein du couple.
69 étaient présents
lors de l'homicide.

Et pourtant, ces chiffres ne sont qu'une partie de la réalité. En effet, les maltraitances faites aux enfants ne se limitent pas aux violences physiques et sexuelles, et toutes ne donnent pas lieu à un dépôt de plainte.

Toutefois, les chiffres sur ces violences ne rendent compte que d'une partie de la réalité vécue par les enfants. En effet, la maltraitance recouvre de multiples formes et toutes les situations de violences ne sont pas repérées.

Invisibles, les violences persistent. **Il est temps de les rendre visibles !**

**FACE À LA MALTRAITANCE D'UN ENFANT ET DANS LE DOUTE,
UN GESTE PEUT SAUVER : APPELER LE 119.**

Pour en savoir plus sur les différentes formes
de maltraitances et leurs conséquences pour
les enfants qui en sont victimes :

[CLIQUEZ-ICI](#)

Pour en savoir plus sur
les réflexes à adopter face à une situation de
maltraitance ou dans le doute :

[CLIQUEZ-ICI](#)

CONTACT PRESSE : CHIMÈNE MANDRIN - 01 40 56 82 03